

Panama, où il a été très cordialement reçu par les organes directeurs des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et par les chefs d'Etat, ainsi que par plusieurs ministres.

M. Gonard a pu constater que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge de ces pays développent leur action, en particulier dans le domaine des premiers secours et dans celui de l'assistance aux victimes des catastrophes naturelles qui frappent continuellement ces régions, souvent de façon si violente. Ce sont d'ailleurs ces catastrophes qui ont conduit ces Sociétés à organiser une entr'aide d'urgence de pays à pays, concourant ainsi à affermir une solidarité déjà traditionnelle.

Le président du CICR a pu également constater que ces Sociétés nationales s'attachent à faire connaître dans le public, et surtout parmi la jeunesse, les principes de la Croix-Rouge et les dispositions des Conventions de Genève.

M. Gonard et M. Nessi ont achevé leur voyage en passant quelques jours au Vénézuéla, puis à la Jamaïque.

A Caracas, le président du CICR a été reçu par le président de la République et le ministre des Affaires étrangères. Avec la présidente de la Croix-Rouge vénézuélienne, M^{me} Alvarez, il a visité l'école dans laquelle la Société forme 160 infirmières qui font un stage de trois ans et s'initient à leur tâche future dans l'hôpital adjoint. La Croix-Rouge de ce pays s'occupe encore de diverses œuvres d'assistance sociale bien organisées.

A la Jamaïque, M. Gonard a été reçu par le gouverneur général, et a visité, avec les personnalités dirigeantes de la Croix-Rouge nationale, quelques œuvres sociales dont s'occupe avec dévouement le personnel de la Croix-Rouge. Il a eu l'occasion de voir ainsi des hôpitaux d'enfants et en particulier le centre de « réhabilitation » dirigé avec autant de savoir-faire que de cœur par leur directrice et leur médecin-chef.

A GENÈVE

Témoignage de gratitude

Le CICR a tenu à témoigner sa reconnaissance à M. Germain Colladon, qui le quitte aujourd'hui, atteint par la limite d'âge, après avoir été délégué durant plus de vingt années. Il lui remit la médaille d'argent de l'institution, au cours d'une cérémonie qui eut lieu, au CICR, le 31 mars 1966. M. Samuel A. Gonard, président, lui adressa, à cette occasion, les paroles suivantes :

Parent d'Henry Dunant par la mère de celui-ci, petit-neveu du grand physicien Daniel Colladon, vous étiez peut-être prédestiné à servir notre institution et, à travers elle, cette cité qui lui a donné naissance il y a un siècle.

C'est en janvier 1944 que vous avez rejoint nos cadres, d'abord au sein de la Division exécutive, puis comme délégué en France après la guerre mondiale. Il s'agissait surtout alors, en l'absence de toute Puissance protectrice, d'assurer la défense judiciaire des prisonniers de guerre allemands qui étaient sous le coup de poursuites pénales, tâche combien délicate et utile.

Rentré à Genève, vous avez ensuite été chargé de missions périodiques en Grèce. Elles consistaient à visiter les personnes détenues à la suite de la guerre civile et qui sont demeurées si longtemps en captivité; il fallait aussi leur distribuer des secours. Sachons qu'en 1950, à une époque où la Grèce manquait de tout, il n'y avait pas moins de 56 camps de détenus en Grèce continentale et 24 dans les îles.

Vous avez aussi représenté le CICR en Tunisie et au Maroc, en 1957 et 1958, lorsque le CICR a entrepris, avec ses seuls moyens, en faveur de 55 000 réfugiés algériens déplacés par les événements de guerre, une action de secours que la Ligue reprit ensuite et amplifia grâce au concours des Sociétés nationales.

Enfin, tout récemment, c'est à vous que furent confiées les recherches permettant d'indemniser d'anciens prisonniers victimes de mauvais traitements lors de leur captivité.

De toutes ces tâches, de toutes ces missions, dont je n'ai mentionné que les plus importantes, vous vous êtes acquitté avec honneur et au plus près de votre conscience. Elles vous ont donné l'occasion de mettre en œuvre le dévouement, la générosité, la patience et la courtoisie qui vous caractérisent. Vous vous êtes ainsi acquis la gratitude d'une multitude de malheureux. Vous avez bien mérité de la Croix-Rouge.

Aussi, en reconnaissance des éminents services que vous avez rendus à la cause humanitaire, le CICR a-t-il décidé de vous décerner sa médaille d'argent, distinction rarement accordée. J'ai le plaisir de vous la remettre ici, en vous souhaitant une retraite heureuse.

M. Germain Colladon remercia le Comité international de ce témoignage. Il rappela dans quelles circonstances il se consacra, après d'autres activités, au service de la Croix-Rouge qui est, dit-il, une institution « au-dessus de laquelle s'élève, sans arrière-pensée, claire, bien droite, parfaitement pure, une flamme de spiritualité ». Il termina en évoquant « la devise qui pourrait être celle de tout délégué: Honneur et fidélité ».